

FORMATION

SENSIBILISATION A LA PREVENTION ET SECURITE INCENDIE

sensibilisation initiale en matière de prévention et de sécurité incendie des nouveaux arrivants ou du personnel non formé de l'établissement avec mise en œuvre des moyens d'extinction. (VR)

Sensibilisation initiale

Durée de la Formation :
3 heures 30 minutes

Salariés concernés :
Formation destinée à tout le personnel de l'établissement. (conformément au Code du travail)

Pré-requis :
Aucun

Nombre de participants :
12 (maximum)

Encadrement :
Formateur incendie

Matériel :
Ordinateur
Vidéoprojecteur
Extincteurs (eau pulvérisée, CO2...) pour VR
Simulateur VR

Tarifs :
Un diagnostic est nécessaire en amont. Toute demande fera l'objet d'un devis

Lieu :
Intra-entreprise

Personne en situation de handicap :

Pour tout besoin d'aménagements spécifiques (physique ou pédagogique) merci de prendre contact avec notre organisme

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les gestes réflexes en cas de découverte d'un sinistre et répondre aux exigences minimales de la réglementation.
Être capable d'agir face à un départ de feu
Être capable d'adopter une conduite sûre face aux fumées
Être capable de manipuler un extincteur à pression auxiliaire ou à pression permanente

PARTIE 1 : Les consignes générales et particulières d'incendie

Prendre en compte les consignes de l'établissement et savoir les appliquer.

PARTIE 2 : Les moyens d'extinction

Les différents types d'extincteurs
Les classes de feu
Les extincteurs et la réglementation

PARTIE 3 : Le risque incendie

Le triangle du feu et les éléments qui le composent
Causes des incendies
La propagation des incendies

PARTIE 4 : L'évacuation

La procédure d'évacuation de l'établissement

PARTIE 5 : Analyse des risques de l'établissement

Visite des locaux et mise en application des connaissances acquises en prévention au cours de la théorie.

PARTIE 6 : Manipulation des extincteurs

Savoir utiliser les différents types d'extincteurs présents dans l'établissement (eau, CO2...)

Moyens, outils et démarche pédagogiques :

Matériel : cf. cartouche côté gauche
Consignes particulières : Prévoir une salle de formation de dimension minimum 3 m x 3 m libre de tout encombrement.
Démarche pédagogique : Exposé participatif, diaporama, vidéo, simulateur, extincteurs

Fin de formation :

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant. La formation réalisée sera inscrite dans le registre de sécurité de l'établissement.

Tout le matériel nécessaire pour la partie pratique est fourni par notre société et inclus dans la proposition tarifaire globale.

SI03-V0